

**FONDATION CHUDUMONT FOUNDATION INC.**

**États financiers**

**31 mars 2024**



## **Table des matières**

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	4 - 5
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 15

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux administrateurs de  
Fondation CHUDUMONT Foundation Inc.

### **Opinion avec réserve**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation CHUDUMONT Foundation Inc. (la « Fondation »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Fondement de l'opinion avec réserve**

Cependant, comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la Fondation CHUDUMONT Foundation Inc. tire la plupart de ses revenus du public sous la forme de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation CHUDUMONT Foundation Inc. et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2024 et le 31 mars 2023, de l'actif à court terme au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, et des actifs nets aux 1er avril et 31 mars 2024 et 2023.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve aux pages 4 et 5, fait partie intégrante de notre rapport.

*Bourque Richard Boutot*

**Bourque Richard Boutot P.C. Inc.**  
**Comptables professionnels agréés**

Dieppe (Nouveau-Brunswick)  
Le 19 juin 2024

---

## **ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

### **Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
  - nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
  - nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
  - nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
  - nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
-

## **ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

---

---

**FONDATION CHUDUMONT FOUNDATION INC.****Résultats****Exercice terminé le 31 mars 2024**

---

	2024	2023
<b>Produits</b>		
Activités spécifiques	3 086 669 \$	2 133 564 \$
Autres dons	1 870 036	705 468
Revenus de placements	577 377	204 285
Autres revenus	-	2 257
	<hr/> 5 534 082	<hr/> 3 045 574
<b>Charges</b>		
Dotation à l'amortissement d'immobilisations corporelles	10 360	1 990
Déboursés	33 736	56 540
Déplacements et représentation	15 310	11 412
Fournitures de bureau et papeterie	11 053	29 099
Frais administratifs	246 480	529 786
Publicité et promotion	167 014	112 901
Salaires et avantages sociaux	545 222	604 462
	<hr/> 1 029 175	<hr/> 1 346 190
<b>Excédent des produits sur les charges avant contributions</b>	<hr/> 4 504 907	<hr/> 1 699 384
<b>Contribution</b>		
Réseau de santé Vitalité - Zone Beauséjour	(531 656)	(598 901)
Institut atlantique de recherche sur le cancer Inc.	(183 633)	(138 054)
	<hr/> (715 289)	<hr/> (736 955)
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<hr/> 3 789 618 \$	<hr/> 962 429 \$

**FONDATION CHUDUMONT FOUNDATION INC.**  
**Évolution de l'actif net**  
**Exercice terminé le 31 mars 2024**

	Investi en immobilisations	Affecté à des fins spécifiques d'origine interne	Affecté à des fins spécifiques d'origine externe	Fonds de dotation (Note 7)	Non- affecté	2024 Total	2023 Total
<b>Solde au début de l'exercice</b>	8 208 \$	5 717 630 \$	1 930 547 \$	1 217 918 \$	- \$	<b>8 874 303 \$</b>	7 824 890 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	-	-	3 789 618	<b>3 789 618</b>	962 429
Affectations nettes d'origine interne	-	3 762 912	-	-	(3 762 912)	-	-
Affectations nettes d'origine externe	-	-	(225 234)	-	225 234	-	-
Affectations nettes aux fonds de dotation	-	-	-	(50 000)	-	<b>(50 000)</b>	63 000
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles	(10 360)	-	-	-	10 360	-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	87 075	-	-	-	(87 075)	-	-
Revenus de placements	-	-	-	59 428	-	<b>59 428</b>	23 984
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>84 923 \$</b>	<b>9 480 542 \$</b>	<b>1 705 313 \$</b>	<b>1 227 346 \$</b>	<b>175 225 \$</b>	<b>12 673 349 \$</b>	<b>8 874 303 \$</b>



---

**FONDATION CHUDUMONT FOUNDATION INC.****Bilan****31 mars 2024**

---

	2024	2023
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	2 191 356 \$	2 898 223 \$
Débiteurs (note 3)	147 742	131 059
Frais payés d'avance	16 511	14 414
Portion à court terme des placements (note 4)	6 254 608	3 828 764
	<hr/>	<hr/>
	8 610 217	6 872 460
Placements (note 4)	4 626 438	2 188 422
Immobilisations corporelles (note 5)	84 923	8 208
	<hr/>	<hr/>
	13 321 578 \$	9 069 090 \$
	<hr/>	<hr/>
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus (note 6)	648 229 \$	194 787 \$
	<hr/>	<hr/>
<b>Actif net</b>		
Investis en immobilisations	84 923	8 208
Affecté à des fins spécifiques d'origine interne	9 480 542	5 717 630
Affecté à des fins spécifiques d'origine externe	1 705 313	1 930 547
Fonds de dotation (note 7)	1 227 346	1 217 918
Non-affecté	175 225	-
	<hr/>	<hr/>
	12 673 349	8 874 303
	<hr/>	<hr/>
	13 321 578 \$	9 069 090 \$
	<hr/>	<hr/>
Éventualités (note 9)		
Engagements (note 8)		

**Pour le conseil d'administration**

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

**FONDATION CHUDUMONT FOUNDATION INC.**  
**Flux de trésorerie**  
**Exercice terminé le 31 mars 2024**

	2024	2023
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	3 789 618 \$	962 429 \$
Élément sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	10 360	1 990
	<b>3 799 978</b>	<b>964 419</b>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(16 683)	(104 343)
Frais payés d'avance	(2 097)	(4 297)
Créditeurs et frais courus	453 442	13 309
	<b>4 234 640</b>	<b>869 088</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Variation nette des placements	(4 863 860)	(4 176 805)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(87 075)	-
	<b>(4 950 935)</b>	<b>(4 176 805)</b>
<b>Activité de financement</b>		
Variation nette des fonds de dotation	9 428	86 984
<b>Diminution de l'encaisse</b>	<b>(706 867)</b>	<b>(3 220 733)</b>
<b>Encaisse au début de l'exercice</b>	<b>2 898 223</b>	<b>6 118 956</b>
<b>Encaisse à la fin de l'exercice</b>	<b>2 191 356 \$</b>	<b>2 898 223 \$</b>
<b>Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		
Encaisse	<b>2 191 356 \$</b>	<b>2 898 223 \$</b>

## **1. Statut constitutif et nature des activités**

La Fondation CHUDUMONT Foundation Inc. ("La Fondation") est constituée comme organisme sans but lucratif qui a pour but de :

Recevoir et maintenir un fond ou plusieurs fonds et affecter la totalité ou une partie de son capital ou des revenus y en découlant de temps en temps au Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L. Dumont dans la mesure où la Régie régionale de la santé A est un donataire reconnu selon la définition du paragraphe 149.1(1) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), avec toutes ses modifications afin de soutenir la recherche médicale, l'enseignement, les soins et le bien-être des patients au Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L. Dumont.

Recevoir et maintenir un fond ou plusieurs fonds et affecter la totalité ou une partie de son capital ou des revenus y en découlant de temps en temps à tout autre donataire reconnu selon la définition du paragraphe 149.1(1) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), avec toutes ses modifications afin de soutenir toutes initiatives de recherche médicale, d'enseignement et d'amélioration des soins de santé au Nouveau-Brunswick.

La Fondation est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

## **2. Principales méthodes comptables**

La Fondation applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Comptabilité par fonds**

L'actif net affecté à des fins spécifiques d'origine externe représente les produits reçus pour des fins précises.

L'actif net affecté à des fins spécifiques d'origine interne représente les produits que le conseil d'administration de la Fondation a alloués à des fins précises.

### **Comptabilisation des produits**

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net.

### **Services reçus à titre bénévole**

La Fondation ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

## **2. Principales méthodes comptables (suite)**

### **Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de la Fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	<b>Méthodes</b>	<b>Taux ou période</b>
Équipements	Dégressif	20% à 55%
Améliorations des lieux	Linéaire	5 ans

### **Instruments financiers**

#### *Évaluation initiale*

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec la Fondation qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

#### *Évaluation ultérieure*

La Fondation évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des actions de sociétés cotées en bourse.

**2. Principales méthodes comptables (suite)**

**Instruments financiers (suite)**

Un passif financier émis par la Fondation dans des conditions de pleine concurrence qui est indexé sur un indicateur de sa performance financière ou sur la variation de la valeur de ses capitaux propres est réévalué au plus élevé de son coût après amortissement ou de la somme qui serait payable à la date de clôture selon le supplément résultant de l'indexation. Un tel passif contracté entre apparentés est réévalué au plus élevé de son coût ou de la somme qui serait payable à la date de clôture si l'on calculait à cette date le supplément résultant de l'indexation. Le montant de l'ajustement relatif au supplément est comptabilisé aux résultats et présenté comme une composante distincte de la charge d'intérêts.

**3. Débiteurs**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Comptes clients	<b>15 410 \$</b>	38 761 \$
Intérêts courus à recevoir	<b>102 035</b>	68 978
Taxes de vente à recevoir	<b>30 297</b>	23 320
	<b>147 742 \$</b>	131 059 \$

**4. Placements**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Encaisse	<b>14 635 \$</b>	602 987 \$
Titres à revenu fixe; 1.35% à 7.30%, échéant de juin 2024 à décembre 2053, évalués à la juste valeur	<b>9 667 733</b>	4 615 026
Actions de sociétés cotées en bourse évaluées à la juste valeur	<b>1 198 678</b>	799 173
	<b>10 881 046</b>	6 017 186
Portion à court terme des placements	<b>6 254 608</b>	3 828 764
	<b>4 626 438 \$</b>	2 188 422 \$

**FONDATION CHUDUMONT FOUNDATION INC.**  
**Notes complémentaires**  
**31 mars 2024**

**5. Immobilisations corporelles**

			<b>2024</b>	<b>2023</b>
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Valeur nette</b>
Équipements	146 133 \$	61 265 \$	<b>84 868 \$</b>	8 139 \$
Améliorations des lieux	4 114	4 059	<b>55</b>	69
	<b>150 247 \$</b>	<b>65 324 \$</b>	<b>84 923 \$</b>	<b>8 208 \$</b>

**6. Créditeurs et frais courus**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Créditeurs	<b>567 377 \$</b>	148 812 \$
Frais courus	<b>9 400</b>	9 400
Salaires à payer	<b>27 402</b>	11 994
Vacances à payer	<b>44 050</b>	24 581
	<b>648 229 \$</b>	<b>194 787 \$</b>

**7. Fonds de dotation**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Dotation - Mission universitaire	<b>200 388 \$</b>	193 933 \$
Dotation - D. Holt	<b>1 026 958</b>	1 023 985
	<b>1 227 346 \$</b>	<b>1 217 918 \$</b>

**8. Engagements**

En date du 31 mars 2024, la Fondation s'est engagée à verser des contributions totalisant 8 480 542\$ au Réseau de santé Vitalité Zone 1B. Le solde de 8 480 542\$ n'est pas payable au complet au cours de la prochaine année, mais versé à mesure que les projets se concrétisent ou que l'Hôpital en fait la demande.

## **9. Éventualités**

L'organisme ne reconnaît pas de provisions pour les jours de maladie accumulés puisque l'utilisation de ces bénéfices par les employés ne peut pas être estimée. La valeur monétaire des jours de maladie accumulés par les employés s'élève à 95 790\$ au 31 mars 2024 (2023 - 59 688\$). Les conséquences financières seront reflétées aux livres lors de l'utilisation de ces bénéfices par les employés.

## **10. Instruments financiers**

### **Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels la Fondation est exposée au 31 mars 2024 sont détaillés ci-après.

#### **Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la Fondation à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la Fondation est principalement lié aux débiteurs et aux effets à recevoir.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs.

#### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la Fondation à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

#### **Risque de prix autre**

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Fondation est principalement exposée au risque de prix autre en raison des placements dans des actions cotées en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

**11. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres de l'exercice 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2024.